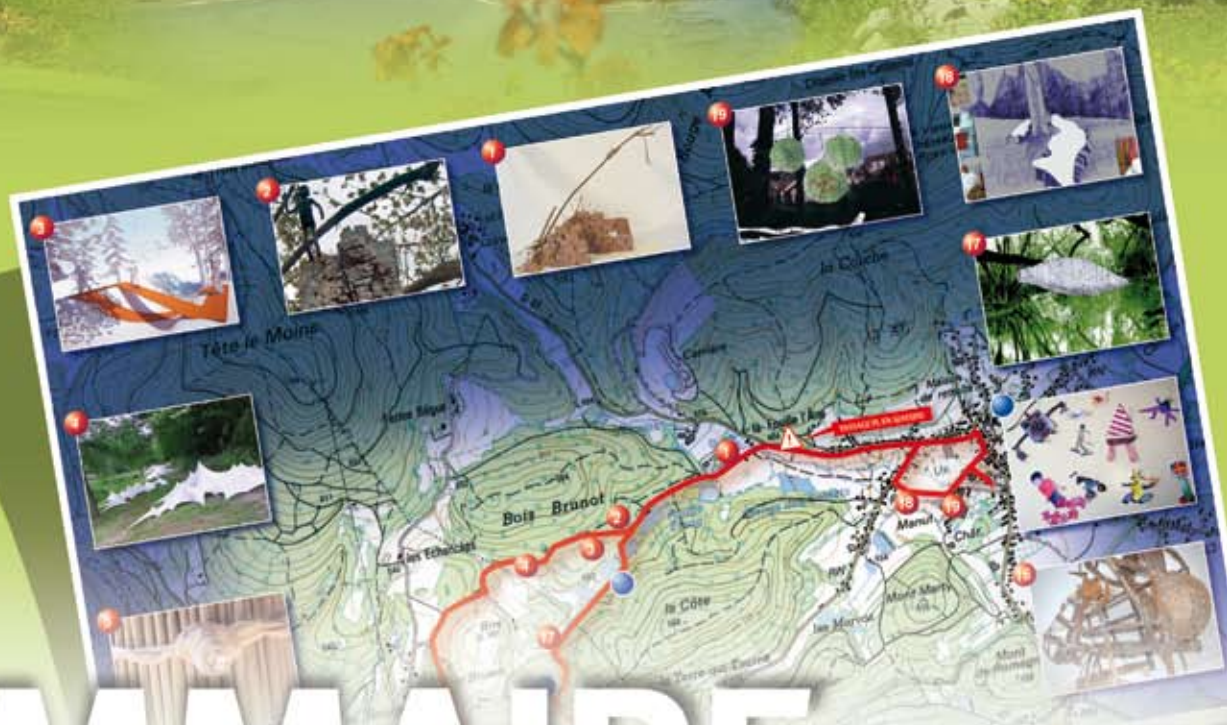


Votre communauté

CCPSV
Communauté de Communes
du Pays Sous-Vosgien

le magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien

Mai 2011 - n° 9



Page 9
L'EISCAE



Page 13
Le site internet



Page 14 à 15
La ligne Bleu



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis maintenant trois ans, la nouvelle équipe qui préside à la destinée de la Communauté de communes, mène de front deux challenges.

Le premier consiste à restructurer différents services, à redéfinir avec plus de précision la ou les missions de chacun, à les renforcer en utilisant mieux les compétences du personnel, en organisant des « passerelles » entre services pour plus de fluidité en cas de nécessité, de remplacement ou encore, en valorisant les compétences de certains.

Cette réorganisation en cours, a pu se faire grâce à l'audit réalisé auprès du personnel et conduit par deux Vice-présidents, Michel Berné et Axel Othélet, avec l'appui du cabinet spécialisé dans le domaine des ressources humaines. Ce travail en profondeur devra permettre une meilleure ambiance de travail au sein de notre communauté de communes, et surtout rendre notre politique plus lisible, tant par nos employés, que par la population.

Le deuxième challenge, qui n'est pas le moindre, est de conforter l'assise financière de notre collectivité. Ce chantier est rendu d'autant plus délicat, que les réformes en cours, qu'il s'agisse de la réforme générale des politiques publiques ou de la réforme fiscale, ne nous facilitent pas la tâche.

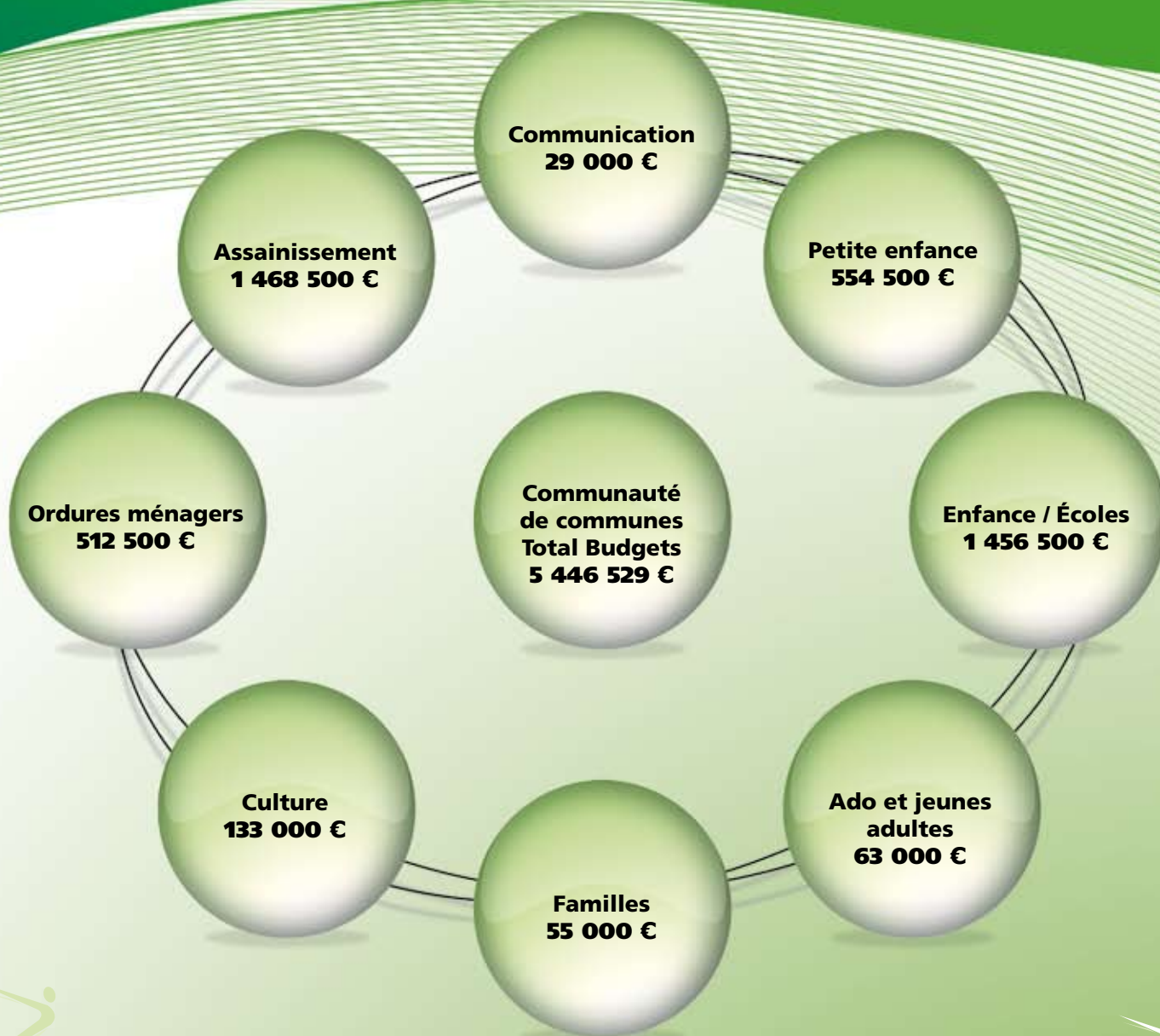
La première provoque un transfert de compétences sur toutes nos collectivités, donc un transfert de charges... non compensé.

La seconde rend incertaine nos revenus, qu'il s'agisse des dotations de l'Etat ou de nos recettes fiscales.

Ces deux ressources ne seront connues qu'au courant du mois d'avril, autrement dit, les budgets n'auront pu être finalisés qu'à la fin de ce même mois.

La gestion des quatre premiers mois de l'année se fera donc à l'aveugle. En conséquence, une cellule de veille financière a été mise en place, outre la vigilance financière qu'elle exerce, une radioscopie « prospective de notre trésorerie » est effectuée tous les 15 jours. Cette rigueur financière vise à recenser toutes les économies possibles et à rechercher de nouvelles sources de financement, pour maintenir la qualité du service à la population, mais surtout, pérenniser nos actions et nos effectifs.

M. Gérard Guyon
Président de la CCPSV



POUR NOUS CONTACTER

ADRESSE ADMINISTRATIVE

Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien
 26 bis grande rue
 90170 Étueffont
 tél. 03 84 54 70 80
 Fax 03 84 54 66 54

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
 Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

LES SERVICES

- › Assainissement collectif : tél. 03 84 54 72 55
- › Assainissement non collectif : tél. 03 84 54 20 12

- › Facturation : tél. 03 84 54 20 13

- › Service scolaire : tél. 03 84 54 72 58

- › Crèche familiale : tél. 03 84 54 78 80
- › Halte garderie : tél. 03 84 54 72 61
- › Centre de loisirs d'Anjoutey : tél. 03 84 54 67 20
- › Centre de loisirs d'Étueffont : tél. 03 84 54 66 49
- › Centre de loisirs de Grosmagny : tél. 03 84 29 52 38
- › Centre de loisirs de Saint Germain-le-Châtelet : tél. 03 84 19 43 75
- › Centre de loisirs de Rougemont-le-Château / Lachapelle-sous-Rougemont : tél. 03 84 27 69 46
- › Forum jeunes : tél. 03 84 54 78 53
- › Service familles & aînés : tél. 03 84 54 71 43

- › Médiathèque Étueffont : tél. 03 84 54 72 39
- › Bibliothèque Grosmagny : tél. 03 84 27 01 15
- › Médiathèque Rougemont-le-Château : tél. 03 84 23 04 73

- › Forge Musée Étueffont : tél. 03 84 54 60 41



UTILISONS LES ÉNERGIES DU 21^E SIÈCLE

M. Gérard Guyon, Président de la CCPSV.

Pour l'instant, l'énergie électrique que nous consommons est d'origine nucléaire, à 72 %.

Le nucléaire n'est pas l'objet de cet article, bien que cette ressource « fasse débat » et que la formule « sortir du nucléaire » fasse recette dans toutes les couches de la population, et sans doute, plus spécialement chez les jeunes. En effet, le nucléaire fait peur, dès l'extraction de son « combustible » (pollution des sols, des nappes phréatiques, des rivières). La construction et l'exploitation des centrales sont très mal vécues par les populations qui ne se battent pas pour vivre à l'ombre des tours des centrales nucléaires. Enfin, le stockage des résidus radioactifs, pose un réel problème, en raison de leur durée de vie, de leur radioactivité très dangereuse pour les êtres vivants.

Le nucléaire nous préoccupe à juste titre, nous sommes « à portée » de Fessenheim.

Une simulation de catastrophe a d'ailleurs été récemment initiée par les préfetures d'Alsace et du Territoire de Belfort. Et, pour mesurer nos capacités à réagir, des pastilles d'iode ont été distribuées à la population, Étueffont ayant été désigné à cet effet par les services déconcentrés de l'État.

Le nucléaire nous préoccupe, puisque le 30 octobre 2009, 10 000 personnes, de tous âges, de toutes origines socio-professionnelles, ont manifesté à Colmar pour la fermeture de Fessenheim.

Manifester, dire notre ressenti est indispensable, c'est une expression de la démocratie et c'est un droit reconnu.

Proposer d'autres sources d'énergies, respectueuses de notre environnement, fiables, pérennes, c'est aussi notre devoir à la fois de citoyens et d'élus.

Certaines communes ont initié des projets nombreux : abaissement de 40 à 50 % de leur consommation d'électricité nocturne (éclairage des rues), installation de pompes à chaleur de géothermie (EISCAE), de toitures photovoltaïques...

Notre Communauté de communes n'est pas réellement performante, hormis dans le domaine de l'utilisation du bois, transformé en plaquettes pour notre chauffage. Dans ce domaine, elle est leader dans le Territoire de Belfort. Mais, d'autres projets ambitieux et novateurs sont à l'étude sur notre périmètre.

En effet, notre secteur sous vosgien se prête à l'utilisation d'une ressource énergétique, inépuisable et patrimoniale, sans émission de gaz à effet de serre et qui présente un bilan énergétique très positif. Il s'agit bien entendu de **l'énergie éolienne**.

Pour l'instant, le cabinet « Opale Energies Naturelles » de Besançon a été retenu pour réaliser une pré-étude qui



a été présentée aux délégués communautaires. Au vu de ce premier dossier, nous avons souhaité passer à la phase d'une étude de faisabilité, procédure beaucoup plus exigeante, qui devra faire apparaître objectivement avantages et inconvénients, lever si possible tous les verrous administratifs qui restent nombreux malgré l'ambition nettement déclarée du Grenelle de l'Environnement.

Celui-ci, prévoit en effet, qu'en 2020, l'énergie éolienne, devra produire 20 000 MW d'électricité contre 3 500 aujourd'hui.

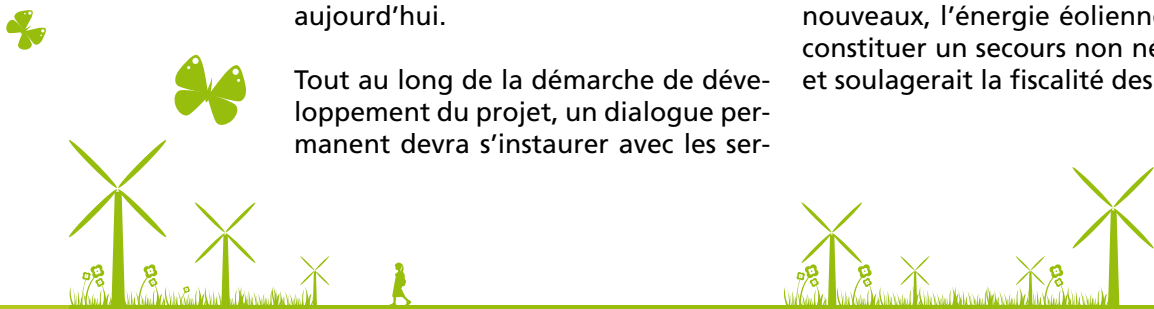
Tout au long de la démarche de développement du projet, un dialogue permanent devra s'instaurer avec les ser-

vices de l'État, les autres collectivités territoriales, les élus, les associations et la population.

Il y a urgence, le temps des tergiversations est passé, celui de l'action est venu.

Nous avons un devoir vital, de solidarité envers nos jeunes générations.

La protection de notre environnement et de l'avenir de nos jeunes générations constituent pour nous une obligation morale. Par ailleurs, dans notre quête de recherche de financements nouveaux, l'énergie éolienne pourrait constituer un secours non négligeable et soulagerait la fiscalité des ménages.



À l'heure actuelle, deux communes : Lamadeleine-Val-des-Anges et Etuefont ont délibéré pour demander la mise en place d'une « zone de développement éolien », c'est-à-dire, de poursuivre l'étude de l'impact d'une telle zone sur leurs territoires communaux.

Pour ne parler que des retombées fiscales, l'implantation de onze éoliennes sur l'ensemble de la communauté de communes pourrait produire

les revenus suivants : La loi de finances 2011 définit les différentes sommes dues aux communautés de communes et aux communes par les propriétaires et les exploitants de sites éoliens.

Scénario hypothétique
4 communes de la CCPSV accepteraient l'implantation d'éoliennes sur leur territoire (en nombre différent selon les territoires).

La totalité des retom-

bées économiques d'un parc éolien hors loyers, serait d'environ 150 000 € par an, pour les collectivités locales (CC et communes) dans le cadre de cette estimation, soit une retombée économique de 5 000 à 7 000 € /MW installé. Cette estimation ne prend pas en compte les loyers qui seraient versés sur les parcelles de forêts communales. Sur cette hypothèse, les communes se partageraient environ 50 000 € et la Commu-

nauté de communes percevrait environ 100 000 € et ceci sans engager aucune dépense.

À l'heure où cet article a été écrit, la catastrophe nucléaire de Fukushima ne s'était pas produite. Sachons en tirer les enseignements qui s'imposent.

	Total fiscalité	CCPSV	4 machines	1 machine	3 machines	3 machines
CFE	52 324 €	35 560 €	6 096 €	1 524 €	4 572 €	4 572 €
CVAE	7 143 €	5 000 €	779 €	195 €	584 €	584 €
TFB	18 292 €	9 284 €	5 020 €	685 €	1 929 €	1 374 €
IFER	77 000 €	53 900 €	8 400 €	2 100 €	6 300 €	6 300 €
Total	154 759 €	103 744 €	20 295 €	4 504 €	13 385 €	12 830 €

CFE : contribution foncière des entreprises
CVAE : contribution sur la valeur ajoutée des entreprises
TFB : taxe sur le foncier bâti
IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

LA REDEVANCE INCITATIVE

Le Sictom Étueffont

2011 est l'année de mise en place du dispositif de la redevance incitative exigée par le Grenelle de l'environnement. Cette redevance incitative implique non seulement que tous les usagers soient équipés d'un conteneur standardisé, mais aussi que le système de facturation soit modifié, afin d'inciter les usagers à trier leurs déchets et à diminuer le tonnage des déchets à incinérer. La période du 1^{er} avril au 30 septembre 2011 servira d'opportunité pour une facturation comparative (à blanc) basée sur l'utilisation du service avec la facturation traditionnelle en 2011 encore basée sur la composition des ménages.



VOS DÉMARCHES

Pour toutes les démarches suivantes, veuillez contacter le numéro vert :
0 800 34 79 39 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- ① Si vous n'avez pas encore fait la demande pour recevoir un nouveau bac.
- ① Si vous souhaitez changer de volume de bac :
 - le 1^{er} changement sera gratuit,
 - le changement suivant sera payant, sauf sur présentation d'un justificatif d'évolution de votre situation (acte de naissance, de décès, jugement de divorce...).
- ① N'oubliez pas de signaler :
 - votre déménagement, afin que Plastic Omnium clôture votre contrat et reprenne votre bac,
 - votre emménagement, afin de vous livrer un bac.
- ① Si une erreur concernant le volume du bac est apparue lors de la livraison,
- ① Pour toute opération de maintenance sur votre bac.

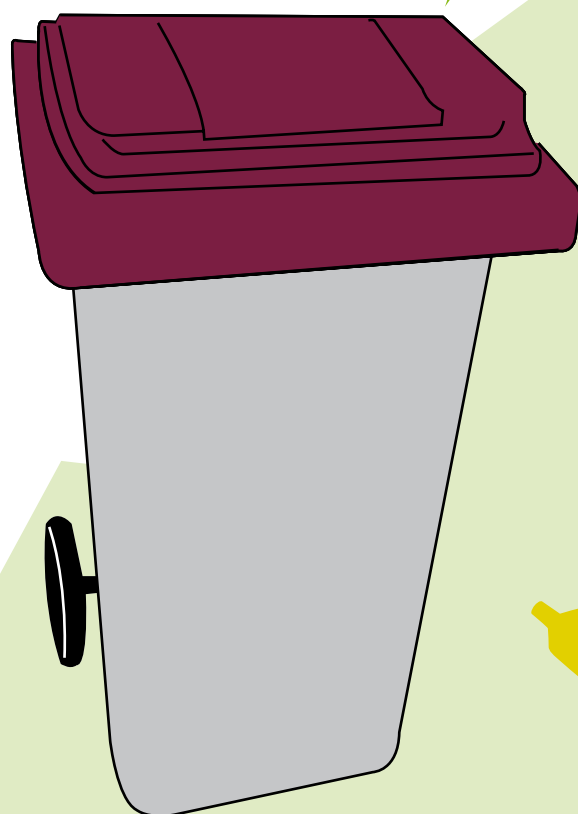


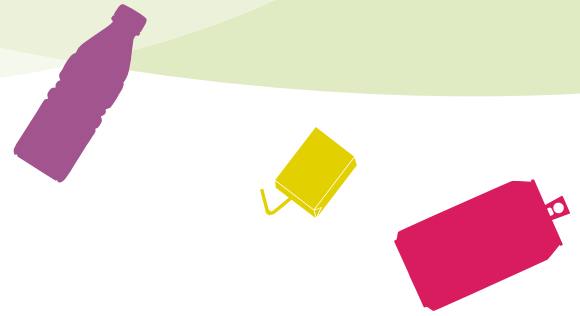
Rappel : le bac à couvercle bordeaux est mis à votre disposition à votre adresse initiale. Ce bac doit donc rester à cette adresse. Lors d'un déménagement, vous ne devez pas l'emporter avec vous.



À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL

Uniquement les nouveaux bacs à couvercle bordeaux seront collectés.
Le SICTOM ne collectera plus les anciens bacs, les sacs en vrac et les bacs surchargés.





PRINCIPES DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Les résidences principales

La facture en redevance incitative est basée sur 2 critères :

Une part fixe « abonnement au service » :

- part « usagers »,
- part « au volume » du bac installé.

Une part variable en fonction du nombre de présentations du bac.

Un seuil minimum de 12 levées sera pris en compte pour l'année de mise en place et sera révisable annuellement.

Les immeubles

Si vous habitez dans un immeuble, il y a deux possibilités de facturation :

- soit vous êtes doté d'un bac individuel, vous recevrez directement la facture de votre redevance,
- soit vous êtes doté d'un bac collectif, la facture sera adressée au gestionnaire de l'immeuble (propriétaire, syndic, bailleur...)

Les résidences secondaires

Le principe est le même que pour les résidences principales, mais le seuil minimum ne sera pas pris en compte.

Les explications concernant la facturation se trouvent dans le guide de la redevance qui vous a été distribué en même temps que votre bac.



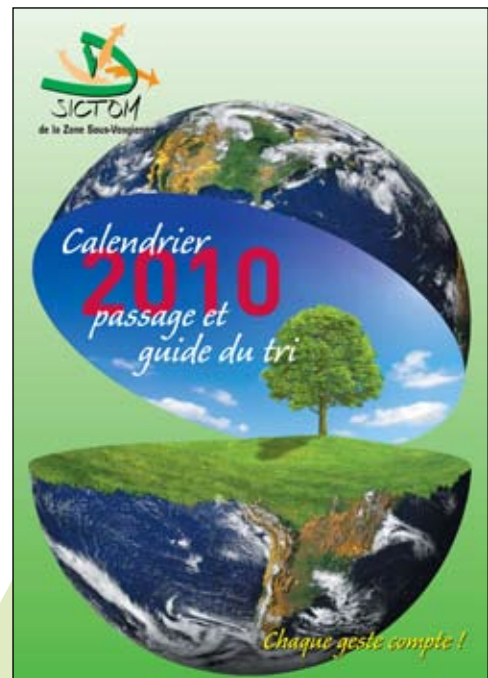
Informations :

Un règlement de redevance incitative, ainsi qu'un règlement de collecte seront consultables sur le site internet du SICTOM à compter du 2^e trimestre 2011 : www.sictom-etueffont.fr

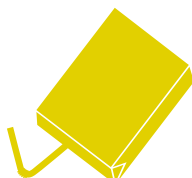


ATTENTION POUR 2011,

si la composition de votre foyer change, vous devez également prévenir votre communauté de communes car la facturation reste traditionnelle et s'effectue selon la taille du foyer. La facturation en redevance incitative n'est effective qu'au 1^{er} janvier 2012.



SUITE



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT

M. Bernard Zentner, conseiller communautaire CCPSV

La Commune de Lachapelle-sous-Rougemont avait décidé d'inscrire, à son programme de travaux, l'aménagement de la voirie de la RD 83 pour essayer de réguler le trafic et notamment la vitesse dans la traversée de l'agglomération.

Le Conseil général a financé, pour sa part, l'aménagement du carrefour de la route d'Angeot mais pas celui de Petitefontaine, suite au refus des habitants de la mise en place de feux tricolores.

La Communauté de communes a engagé, en juillet 2010, des travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées sur la commune de Lachapelle-sous-Rougemont : de l'entrée côté Belfort, jusqu'au centre du village et de la rue de la gendarmerie.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet B.E.J du Territoire à Belfort et c'est l'entreprise Colas qui a été attributaire du marché d'un montant de 462 881.70 € HT. Ces travaux sont

subventionnés par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 256 440 €.

Les travaux ont débuté en juillet 2010 et se sont achevés fin novembre pour la partie de la RD 83. La fin des travaux rue de la gendarmerie et la connexion à la station d'épuration devraient intervenir avant la fin mars 2011. Les usagers du réseau seront informés par courrier de la possibilité de se raccorder au nouveau réseau, dès que la réception des travaux aura été prononcée. Ces travaux complexes et importants ont été effectués en même temps que les travaux d'aménagement de trottoirs financés par la commune et les travaux d'étanchéité du pont sur le canal Marion par le Conseil général.

D'importants problèmes de circulation, notamment aux heures de pointe et de grands passages, ont perturbé pendant près de cinq mois la vie des habitants, mais aussi celle des ouvriers des chantiers. La mise en place d'une signalisation alternée et

une incivilité manifeste de certains conducteurs ont été les facteurs déterminants de ces dérangements. Les équipes des entreprises Colas, mais également Guintoli, ont eu beaucoup de mérite à travailler dans ces conditions difficiles. La supervision de l'opération a été assumée par Laetitia Gelin et Jean Marc Grébaut pour le service assainissement de la CCPSV.

La commune de Lachapelle-sous-Rougemont est donc dotée d'un réseau d'assainissement collectif qui doit permettre, lors de la mise en route définitive, l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration implantée sur son site.

📍 Pour information

Afin de diminuer l'apport d'eaux claires parasites sur la station d'épuration de Lachapelle Sous Rougemont, des travaux de déconnexion du réseau unitaire (côté Mulhouse) seront réalisés en 2011, ce réseau ne collectant plus que les eaux pluviales des habitations.



Le service assainissement, en collaboration avec le service culture et le forum jeunes, a mis en place une exposition, intitulée « Nettoyons l'eau ». Cette exposition s'est déroulée du 15 septembre au 15 novembre 2010, au Hall26Bis de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien.

Elle avait pour objectif d'expliquer l'usage de l'eau

et plus particulièrement les missions du service assainissement de la Communauté de communes.

À partir de supports réalisés par les agents du service, d'une vidéo créée par le forum jeune et de visites du site de la station d'épuration de Lachapelle-sous-Rougemont, les habitants et les scolaires ont pu découvrir l'exposition sur le thème de l'eau.

NETTOYONS L'EAU EXPOSITION

Laetitia Gelin, service assainissement CCPSV

De plus, une soirée débat, qui s'est déroulée le 5 novembre 2010, a clôturé l'exposition. Monsieur Rouire, directeur de la Maison de l'environnement du Malsaucy, M. Grisey, hydrogéologue et vice-président du Syndicat des eaux de Giromagny et M. Raymond, ancien directeur de la cellule Police de l'eau du Département et vice-président de l'ABPN (Association Belfortaine de la Nature) ont animé le débat.

Les visites du site de la station d'épuration ont connu un beau succès auprès des

scolaires, puisque 9 classes du territoire de la Communauté de communes, soit environ 210 élèves, se sont déplacées.

Cette animation du service de l'assainissement a été très enrichissante pour les écoles, un événement à reconduire...

LE CENTRE INTERCOMMUNAL SOCIOCULTUREL « EISCAE » VOUS INFORME DES NOUVEAUX SERVICES DU PÔLE MÉDIATION SOCIALE



SERVICE SOCIAL

Assurance maladie
Bourgogne et Franche comté

Les 2^e et 4^e jeudis matin
9h-12h, sur rendez vous

Les Assistantes sociales mènent des actions dans 3 domaines, en lien avec un réseau de partenaires et dans le respect du secret professionnel :

- Accès aux soins pour les personnes en situation de précarité et les personnes fragilisées par la maladie, l'accident.
- Prévention de la désinsertion professionnelle pour les personnes en arrêt de travail indemnisé et titulaires d'un contrat de travail, confrontées à un problème d'emploi du fait de leur état de santé.
- Prévention de la perte d'autonomie.

Assistante sociale : Madame PLOY
Stéphanie

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Téléphonez au 3646

Les Permanences sont ouvertes aux habitants de la CCPSV et du territoire Nord Belfort. Nous vous accueillons au siège de la Communauté de Communes sur RDV ou librement.



Un centre socioculturel est au service des habitants dans tous les domaines, comme espace de médiation social (vivre ensemble & cohésion sociale).
Venez échanger sur tout ce qui vous questionne ou vous préoccupe pour un territoire plus solidaire !



SERVICE MÉDIATION JURIDIQUE

Tous les vendredis
14h-17h

Les conciliateurs de Justice, mènent des actions spécifiques de médiation dans le but de trouver une solution amiable entre 2 parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordre civil tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- créances impayées,
- malfaçons de travaux.

Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties.

RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Direction EISCAE

03 84 54 72 59



EMPLOI & INSERTION PROFESSIONNELLE

Orientation et reconversion professionnelle
Public : jeunes adultes et adultes

Les Pôles « Médiation sociale », « Familles », « Jeunes et jeunes adultes », de l'Espace Intercommunal socioculturel - EISCAE vous accueillent pour des informations et des accompagnements personnalisés relatives à vos situations et besoins dans le champ de l'insertion professionnelle.

Nous pouvons assurer des médiations :

- pour des bilans de compétences,
- projet d'orientation ou de reconversion
- projet de création d'entreprise (dimension collective : associations, coopérative, collaborative)

Nous accompagnons aussi les personnes en situation de reconversion professionnelle, ou de création d'entreprise via un réseau de via notre réseau de structures spécialisées (MIFE, structures d'insertion par l'activité économique, Créaffaire, BGE, Maison De l'Emploi).

RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Pôle Développement Social local

Stéphane DALZON : 03 84 54 72 59

Pôle Familles

Sandrine BERNESCHI : 03 84 54 71 43

Pôle Jeunes et jeunes adultes

Laurent DUVAL : 03 84 54 78 53



UN PROJET SOCIOCULTUREL GLOBAL QUI ACCOMPAGNE L'ÊTRE HUMAIN TOUT AU LONG DE LA VIE

M. Stéphane Dalzon, directeur de l'espace Intercommunal social, culturel, associatif, économique (EISCAE) CCPSV

Le Centre Intercommunal Socio-culturel « EISCAE » de la CCPSV est chargé de la mise en œuvre de la politique socio-éducative de la Communauté de communes fondée initialement en 1998 : Ce projet a pour finalité de « former des citoyens responsables » en contribuant à développer des valeurs cardinales auprès du public accueilli : respect, solidarité, culture, autonomie. **L'EISCAE est un espace d'accueil au service du développement socioculturel du territoire.**

L'EISCAE devient ainsi, par delà un bâtiment bien connu regroupant :

- Une salle de spectacle et de fêtes,
- Une Médiathèque,
- Une Halte Garderie multi accueil, etc.

... un ensemble de services.

Plus qu'un ensemble de services, il est nécessaire de rappeler qu'un **centre socioculturel est d'abord un projet d'animation global d'un territoire**, et que cet « outil » ou cet « espace de médiation » est l'affaire de tous ceux qui s'interrogent et se préoccupent de l'évolution de la société et plus particulièrement des conditions de vie sur le territoire de la CCPSV.

NOS QUESTIONS & ATTENTES

**Que pensent les habitants ?
Quels échanges possibles ?**

Octobre 2010 : Sondage de la population

Peu de réponses à nos consultations...

Novembre 2010 : L'enjeu des retraites

Peu de présence à nos conférences...

Fin d'année 2010

Des centres de loisirs péri et extra-scolaires aux effectifs en baisse...

Merci à ceux qui voudront bien nous aider à comprendre la situation... Et à promouvoir des échanges plus fréquents afin de contribuer à l'amélioration de notre projet éducatif et socio culturel intercommunal.

Ce projet a ainsi pour objectif de réhabiliter le rôle et la participation des habitants comme acteurs et auteurs de la dynamique locale, au sein de l'EISCAE, en complémentarité des initiatives locales, au sein des associations.

Dans ce contexte, l'EISCAE se pose comme un pôle de développement social local, c'est-à-dire, comme un espace de ressource pour la Vie locale (associations, habitants).

Dans cette perspective nous mettons en œuvre actuellement un projet d'ouverture d'un Point Information Familles et Citoyen.

Notre nouveau projet d'Animation global a pour objectif majeur de contribuer à un fonctionnement général garant d'une **continuité éducative et de qualité dans l'accueil des publics**. Pour cela, le Centre Intercommunal socioculturel se restructure sous forme de Pôles, chacun regroupant les structures et services dédiés à un public, et liés par un projet éducatif et socioculturel spécifique pour le public accueilli.

Des « services ou actions passerelles » seront créés ou renforcés afin de **contribuer et faciliter les transitions** entre les Pôles.

Nous vous invitons à découvrir dans cette présentation, des informations relatives au **bilan général de l'animation globale pour l'année 2010 et le projet 2011 réactualisé** en cours d'élaboration.

Voici quelques chiffres :

L'EISCAE comprend un équipage composé d'environ 75 agents : environ 8 personnes assurent le pilotage général et administratif, 14 personnes assurent les directions de services et structures,

45 agents assurent l'animation et une dizaine d'employés assurant la sécurité et l'hygiène.

Bilan 2010 : une année de questionnement sur le sens des services, entre « mode de garde » et lieux « d'expériences socioculturelles et éducatifs »...

Le projet 2011-2014 de l'EISCAE se définira par un projet d'animation global avec des objectifs éducatif et socioculturels transversaux à tous les Pôles.

LE PÔLE « PETITE ENFANCE », composé de la Halte Garderie a accueilli 52 enfants (différents / issues de 28 familles) pour un volume annuel d'accueil de 9151 heures.

La Crèche familiale a accueilli 44 enfants (différents) pour un volume total d'accueil de 37187 heures.

Ces structures dédiées à la Petite Enfance, organisent régulièrement des projets en commun : ateliers éducatifs (apprentissage de la motricité, éveil à la matière, éveil au goût), manifestations collectives (Noël, Pâques).

LE PÔLE « ENFANCE » est composé actuellement de 6 structures périscolaires et d'une structure extrascolaire qui fonctionne pendant les mercredis et les vacances scolaires

Le temps d'accueil périscolaire annuel a représenté 76 901 heures et environ 470 enfants ont été accueillis. L'effectif le temps de midi est en baisse.

Le temps d'accueil extrascolaire annuel a représenté 14 017 heures environ 170 enfants ont été accueillis durant les mercredis et les vacances scolaires. Le bilan est dans une évolution positive : depuis 2009, les effectifs sont en hausse, certes modérés mais ap-

portant une nouvelle dynamique par rapport à l'année 2008.

En 2010, le Centre Intercommunal améliore ses conditions d'accueil : En janvier 2010 a été « inauguré » le nouvel accueil du Centre de Loisirs de St Germain le Châtellet, installé dans la nouvelle salle communale (salle d'animation, salle de restauration et cuisine conjugués à des espaces communs : grande salle et hall d'entrée). Les nouveaux espaces ont permis l'accueil de 50 enfants scolarisés à St Germain, Felon et Romagny sous Rougemont.

En février 2010 a été créé le projet « passerelle CM2 » afin de faciliter le passage entre le centre de loisirs « enfance » et le Forum jeunes.

En 2011, le centre de loisirs maternel, situé à Anjoutey, a été mis en place à partir des vacances de février 2011.

LE PÔLE « JEUNESSE ET JEUNES ADULTES »

Le « Forum Jeunes » a accueilli une centaine d'adolescents en 2010 et réalisé un temps d'accueil annuel d'environ 3 400 heures, soit environ 42 jeunes de 11 à 15 ans et 25 jeunes de plus de 16 ans.

Malgré des horaires variables (ouverture en soirée, samedis) la fréquentation a été particulièrement faible sur ces créneaux qui avaient pour objectif de s'adapter au rythme des jeunes.

La fréquentation à des animations à thème, à des manifestations spécifiques (concert, tournoi de foot intergénérationnel, etc.) ou pendant les vacances reste cependant positive.

Plus qu'un lieu de loisirs, le pôle jeunesse et jeunes adultes est aussi un lieu de ressource : de rencontres et d'échanges pour de jeunes adultes.

LE PÔLE « FAMILLES ET AINÉS »

L'accompagnement à la Parentalité consiste à proposer aux familles des lieux d'échanges et de débats afin de mieux vivre leurs expériences relationnelles au sein du foyer avec les enfants : conférences, de groupes de parole, ateliers d'échanges.

Au niveau des Aînés, les rendez-vous habituels (repas, thé dansant, après-midi jeux) ont été bien fréquentés par les usagers.

Le projet du Pôle Familles et Aînés sera décliné en transversalité et complémentarité de tous les

autres Pôles.

LE PÔLE « CULTUREL ET ARTISTIQUE »

L'année 2010 a été une année de transition : le service ludothèque a été réhabilité pour être mis à disposition des différents pôles ; des animations spécifiques sont mises en avant : l'art, le livre, la danse.

Les Pôles seront (si possible) animés et orientés par un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens de l'EISCAE et d'habitants, et conduits par un co-pilotage composé des responsables de structures ou services (Directeurs ou Coordinateurs).

LES HABITANTS/PARENTS Au cœur du projet éducatif intercommunal

Appel à participation...

COMITÉ DE PILOTAGE

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
Familles et Aînés
Culture et Arts
Vie locale et Vivre Ensemble

Le schéma d'organisation... Et un projet global... à construire et partager ensemble...

L'EISCAE : Un centre socioculturel intercommunal comme espace ressource citoyen

LE PÔLE « FAMILLES ET AINÉS »

Le point information familles et citoyen

L'accompagnement à la parentalité

Conférences, groupes de parole,
Week-end & sorties familiales

L'animation citoyenne locale

Ateliers d'échange : aiguilles, bricolage, cuisine, peinture
Le système d'échanges locaux (SEL)
(Economie sociale et solidaire)
Echanges de savoir-faire et de services

L'animation collective familles & intergénérationnelle

Ateliers d'échanges, conférences, sorties, manifestations

LES ANIMATIONS CULTURELLES ET PLURIDISCIPLINAIRES

Animations artistiques, sportives, culturelles
Animation ludothèque
Animations médiathèques & livres
Les projets culturels (ex : théâtre)

LE PÔLE « PETITE ENFANCE »

La halte garderie / multi-accueil
La crèche familiale
Le relais assistante maternelle (RAM)
Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

LE CENTRE DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE « MATERNEL »

LE PÔLE « ENFANCE »

Les centres de loisirs périscolaires
Les centres de loisirs extrascolaires
Le contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS)

ESPACE ANIMATION / PASSERELLE CM2

LE PÔLE « JEUNESSE ET JEUNES ADULTES »

Le forum jeune
Le point information / formation jeunes
Les chantiers jeunes

L'ACCUEIL DE JOUR MICHEL LEGRAND AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

M. Sauveur, directeur de la Résidence Les Vergers, Rougemont-le-Château

L'accueil de jour a ouvert ses portes le 4 octobre 2010 à Rougemont le Château, dans un bâtiment indépendant et à proximité immédiate de la résidence Les Vergers. Sur 250 m², dans un cadre spacieux, lumineux et complètement ouvert, la résidence accueille des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

D'une capacité maximale de 10 personnes, un service de voiturage aller/retour au domicile, et ce, dans un rayon de 10 kilomètres, est proposé par la Résidence.

La journée commence vers 9h30/10h pour se terminer vers 16h/16h30 et comprend des activités variées : lecture de la presse, jeux, détente, gymnastique douce, atelier cuisine, sorties, participation aux animations de la Résidence Les Vergers. Tous ont plaisir à déjeuner ensemble le midi ; une partie des plats est livrée par la cuisine de la maison de retraite, l'entrée ou le dessert étant préparés à l'accueil de jour. Le moment du repas est important puisqu'il permet de rappeler la vie à la maison : produits frais, saveurs. Cet accueil de jour se présente comme une transposition du domicile.

En outre, certaines personnes profitent de la salle SNOEZELEN : il s'agit d'un espace d'éveil multi sensoriel qui constitue une réelle curiosité.



Le bilan de ces quelques mois est positif. Car d'une part, apparaît un phénomène de fidélisation des personnes se rendant à l'accueil de jour et d'autre part certaines personnes viennent plus d'une fois par semaine et même jusqu'à cinq dans la semaine. Actuellement, le taux d'occupation est de 50 %, ce qui est très satisfaisant en un laps de temps aussi court et s'améliorera certainement dans les semaines et mois à venir.

Un des bienfaits incontestables de cet accueil de jour réside dans le fait qu'il apporte du répit aux aidants, en leur permettant de souffler sans culpabiliser. Pour ce faire, et indépendamment des visites de pré admission, des rencontres avec les familles, deux fois par an, sont organisées, ce qui permet des échanges.

Le personnel est actuellement composé de trois jeunes femmes qui exerçaient auparavant à la maison de retraite : Elisabeth, infirmière, Rachel, aide soignante et Sylvie, aide médico-psychologique.

La résidence sera heureuse de vous accueillir pour vous montrer leurs installations. **Vous pouvez les contacter au 03 84 27 65 00.**



SITE INTERNET CCPSV

M. Dominique Ory, vice-président chargé du tourisme et de la communication CCPSV

M^{lle} Anaïs Humbrecht, responsable service communication CCPSV

La Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien s'est donnée pour ambition de proposer à ses administrés, un système de communication moderne et interactif, fédérant les services communautaires et les citoyens, autour d'une administration en ligne performante.

Cet outil est aujourd'hui une réalité et sera pour vous, nous l'espérons, une source de renseignement inépuisable sur la vie de notre communauté.

Nous avons souhaité que ce média soit accessible, pratique, simple, dynamique et ludique.

Le résultat est à la hauteur de nos attentes et nous remercions le personnel de la société Illicoweb pour leur prestation et M. Philippe Gille pour ses conseils avisés.

Pour accéder au site, il vous suffit de noter cette adresse : <http://www.cc-pays-sous-vosgien.fr>

Le site Internet présente la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien, son fonctionnement, ses statuts, ses compétences et

ses services. Il se pose comme un moyen de communication entre nous, salariés et élus, et vous, acteurs locaux, usagers et habitants du territoire de la CCPSV.

A travers le site, vous aurez accès à toutes les informations nécessaires pour comprendre le fonctionnement de la CCPSV, connaître les prestations que nous proposons (assainissement ; services socioculturels : crèche, halte garderie, centre de loisirs, périscolaire, forum jeune, espace famille... ; services culturels : médiathèques, forge musée, Sous la ligne bleue...) et nous contacter. Vous pourrez suivre l'actualité des services de la CCPSV, ainsi que l'offre culturelle, touristique et économique du territoire. Il vous sera possible de vous inscrire à la newsletter de la CCPSV pour recevoir l'actualité.

Ce site facilitera vos démarches administratives puisque nous mettrons en ligne des formulaires internes à nos services (demande de raccordement d'assainissement, inscription de votre enfant au périscolaire, demande de réservation de la



salle de l'EISCAE, etc.). Plus largement, un espace « services en ligne » sera dédié à des formulaires administratifs officiels, tels que vous pouvez les retrouver sur le site <http://www.servicepublic.fr>

Le site Internet est communautaire, mais il dévoile également son territoire au sens large. Les 14 communes qui composent la CCPSV seront ainsi présentées. Une place particulière sera réservée aux artisans,

commerçants, pour vous offrir un annuaire des professionnels du territoire de la CCPSV. Par ailleurs, un listing des associations du territoire sera mis en ligne et un agenda des « manifestations » (associatives et communautaires) sera accessible sur le site (en accès direct).

Le site Internet de la CCPSV sera actif à partir du 2 mai 2011. Nous vous invitons à venir le visiter sans réserve.

LE CŒUR DE VILLAGE D'ANJOUTEY

M. Jean-Marc Grébaut, vice-président chargé de l'assainissement CCPSV

La Franche-Comté et plus particulièrement le Pays sous vosgien sont visités par de nouveaux touristes, les « camping-caristes », nouveau principe de vacances qui privilégie le déplacement permanent. Et, c'est pour cela que de mars à octobre, les véhicules

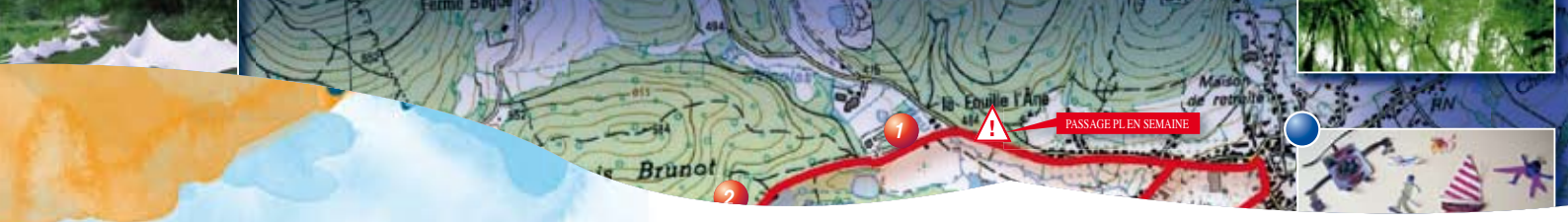
couchettes sillonnent nos régions.

Fort de ce constat, le conseil municipal d'Anjoutey et la Communauté de communes du pays sous vosgien ont implanté un espace pour trois camping-cars, au cœur du village d'Anjoutey.

Cette situation à l'entrée du Pays sous vosgien permet à nos touristes de stationner quelques jours et de se déplacer dans notre région pour en connaître les attraits (piscine, forge musée, Ballon d'Alsace, Sous la ligne bleue, etc.) 2011 sera sa première an-

née d'ouverture et nous permettra d'envisager un accueil plus adapté (mise à disposition de vélos, transport à la demande, etc.)

Faites le savoir à vos amis des autres régions de France !



SOUS LA LIGNE BLEUE

M^{me} Sylvie Ringenbach, vice-présidente chargée des services socioculturels CCPSV

Une nouvelle édition de Sous La Ligne Bleue se prépare en collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs locaux et avec le concours des collectivités territoriales.

Malgré la prudence et la rigueur dont nous devons faire preuve dans la gestion de nos finances, nous avons fait le choix de repartir sur les chemins pour une nouvelle découverte culturelle et artistique, encouragés et épaulés par le Conseil général, la Région, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et le Canton du Jura Suisse.

Nous avons très largement communiqué avec de nombreux partenaires privés potentiels et avec les associations de notre territoire. Un certain nombre d'entre eux a répondu favorablement à nos sollicitations.

Nous avons donc construit ensemble cet ambitieux projet culturel et nous vous proposerons, tout au long de l'été 2011, un large éventail d'animations sur cette balade mettant en scène l'art contemporain, autour du thème : « créer un monde pour demain ».

Sous La Ligne Bleue 2011 accueillera 14 artistes plasticiens contemporains de sensibilités différentes, venus des quatre coins de France, 2 artistes du Canton du Jura Suisse et des étudiants de l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller qui vont pouvoir exercer leur jeune talent.

Une dizaine d'associations et de nombreux bénévoles seront présents tout au long de l'été, sur le chemin, pour vous accueillir, vous distraire, vous guider et vous accompagner... Vous pourrez vous asseoir quelques instants à « l'Abreu'Art », y consommer une boisson fraîche ou déguster quelques produits locaux.

Vous croiserez au bord d'un étang, à l'ombre des arbres ou dans un fourré une autre façon de mettre en scène la nature, par le chant, le théâtre, la musique et le repos.

A VOS AGENDAS !!!



En avant première, vendredi 27 mai 2011
illumination nocturne de l'installation de Yann Seys Moine.

Samedi 28 mai 2011 : Inauguration

- L'Abreu'Art : association « Sens Scrupule »

Dimanche 29 mai 2011

- L'Abreu'Art : association « Sens Scrupule »
- Animations :
 - « Sens Scrupule » et Cie « Anna Scrupul'Hom » conte et théâtre,
 - « Les R(h)apsod's du vallon » chorale

Dimanche 12 juin 2011

- L'Abreu'Art : association « les marcheurs de Rougemont »

Dimanche 19 juin 2011

- L'Abreu'Art : association « le potager dans l'assiette »
- Animation : petits gâteaux, reconnaissance de plantes aromatiques et de légumes avec « le potager dans l'assiette »

Dimanche 26 juin 2011

- Animation : visite guidée avec « Tothem »

Dimanche 3 juillet 2011

- L'Abreu'Art : association « les 4 saisons »
- Animations :
 - association « les 4 saisons » saynètes, entre autre 2 sketches d'environ 15 minutes
 - Marché de Terroir, place de l'EISCAE, pique-nique sur la place du marché

Samedi 16 et dimanche 17 juillet

- L'Abreu'Art : association « Chapata »

Dimanche 24 juillet 2011

- Animation : visite guidée avec « Tothem »



L'Abreu'Art

Chalet en bois mis à disposition gratuitement pour que les associations partenaires de Sous La Ligne Bleue puissent y accueillir les promeneurs et leur proposer des rafraîchissements...



Samedi 6 et Dimanche 7 août 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Pourquoi Pas »

Dimanche 21 août 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Tennis club »

Dimanche 4 septembre 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Tennis club »

Samedi 17 septembre 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Rouge Mont Fleuri »
- 📍 Animation : Ballon en balade - Parc naturel régional des ballons des Vosges

Dimanche 18 septembre 2011

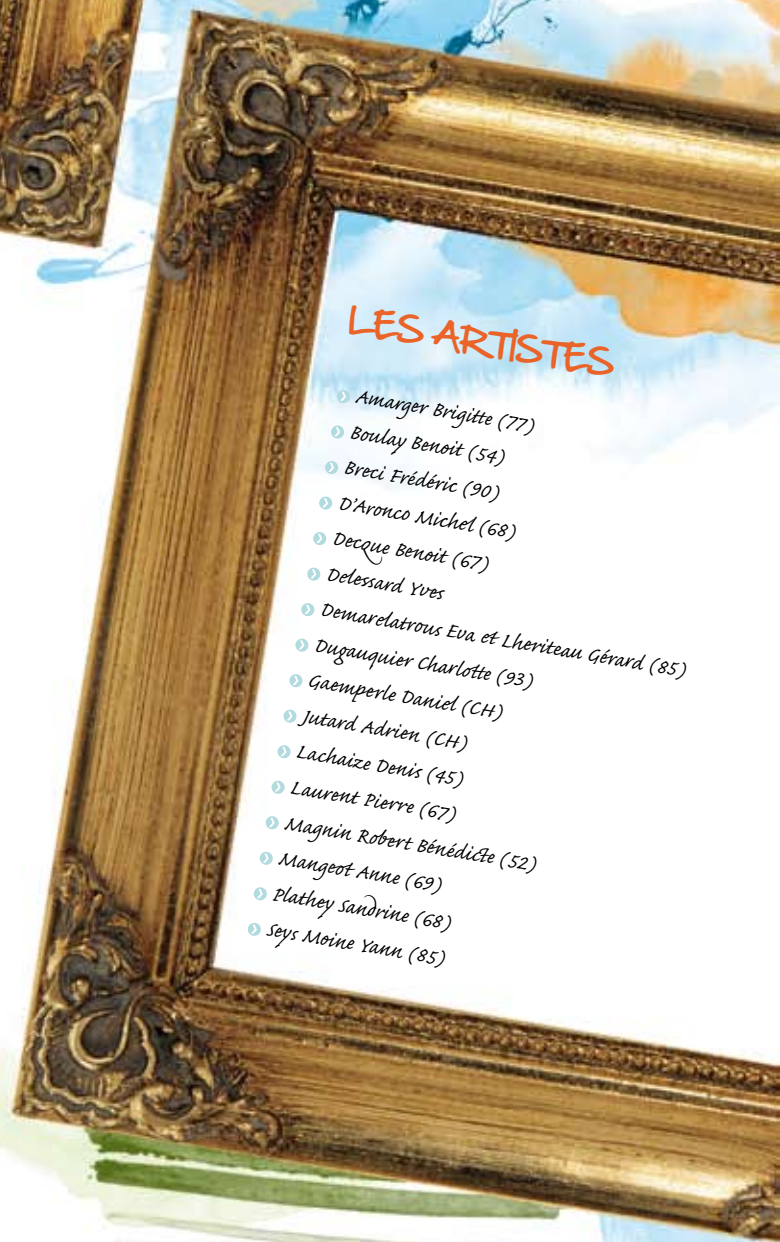
- 📍 L'Abreu'Art : association « Rouge Mont Fleuri »
- 📍 Animations : Ballon en balade - PNRBV
 - balade « Et dis donc, tu traces ! » de Sandrine Plathey
 - coulée de Bronze en présence de l'artiste F. Bréci
 - performance de D. Fassel

Samedi 24 septembre 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Au fil des saisons »,
- 📍 Barbecue : association « Pourquoi Pas »
- 📍 Animation : sieste improvisée au détour du chemin avec Pierrot des Roulottes

Dimanche 25 septembre 2011

- 📍 L'Abreu'Art : association « Sens scrupule »,
- 📍 Animations :
 - « Sens Scrupule » et Cie « Anna Scrupul'Hom » animeront votre balade
 - « Et dis donc, tu traces ! » de Sandrine Plathey, ballon en balade - PNRBV



LES ARTISTES

- 📍 Amarger Brigitte (77)
- 📍 Boulay Benoît (54)
- 📍 Bréci Frédéric (90)
- 📍 D'Aronco Michel (68)
- 📍 Decque Benoît (67)
- 📍 Delessard Yves
- 📍 Demarelatrous Eva et Lheriteau Gérard (85)
- 📍 Dugauquier Charlotte (93)
- 📍 Gaemperle Daniel (CH)
- 📍 Jutard Adrien (CH)
- 📍 Lachaize Denis (45)
- 📍 Laurent Pierre (67)
- 📍 Magnin Robert Bénédicte (52)
- 📍 Mangeot Anne (69)
- 📍 Plathey Sandrine (68)
- 📍 Seys Moine Yann (85)

LES PARTENAIRES ACTUELS



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie	Secrétaires - Téléphone Mairie - Courriel	Permanence
Anjoutey Jean-Marc Grébaut <i>mairie</i>	tél/fax : 03 84 54 66 45 mairie.danjoutey@wanadoo.fr	lundi : 16 h à 17 h mardi et vendredi : 16 h à 17 h 30 mercredi et jeudi : 10 h à 12 h samedi : 9 h à 12 h
Bourg-sous-Chatelet Armand Nawrot <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 00 73 mairiedebourg@wanadoo.fr	lundi : 14 h à 17 h mercredi : 8 h à 12 h jeudi : 13 h à 16 h
Étueffont Gérard Guyon <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 60 40 etueffont.mairie@wanadoo.fr	lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h 30 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 samedi : 9 h à 12 h
Felon Gérard Wurtz <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 07 70 mairiefelon@orange.fr	jeudi : 18 h 30 à 19 h 30
Grosmagny Maurice Leguillon <i>mairie</i>	tél. 03 84 29 33 03 mairie.grosmagny@wanadoo.fr	lundi et vendredi : 14 h à 16 h mardi : 17 h à 19 h
Lachapelle-sous-Rougemont Jean-Louis Buchwalter <i>mairie</i>	tél. 03 84 27 60 68 mairielachapelle-rougemont@wanadoo.fr	mardi : 10 h à 12 h 30 jeudi : 16 h à 18 h 30 samedi : 9 h 30 à 11 h 30
Lamadeleine-Val-des-Anges Renée Humbert <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 79 29 lamadeleine-valdesanges@wanadoo.fr	mardi : 8 h 30 à 12 h mercredi : 8 h à 11 h vendredi : 8 h 30 à 11 h 30
Leval Marc Jacquy <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 08 72 mairie.de.leva@wanadoo.fr	mardi : 18 h à 19 h
Petitefontaine Michel Schnoebelen <i>mairie</i>	tél/fax : 03 84 23 69 11 mairie.petitefontaine@orange.fr	mercredi : 18 h à 19 h
Petitmagny Alain Bourdeaux <i>mairie</i>	tél. 03 84 54 65 58 mairie.petitmagny@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 11 h jeudi : 17 h à 19 h
Riervescemont Michel Invernizzi <i>mairie</i>	tél. 03 84 29 57 59 mairie.riervescemont@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 12 h vendredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30
Romagny-sous-Rougemont Jean-Jacques Mang <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 04 15 mairie-romagny-rougemont@wanadoo.fr	mercredi : 19 h 30 à 20 h 30
Rougemont-le-Château Michel Berné <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 00 18 mairie.rougemont-le-chateau@wanadoo.fr	lundi au vendredi : 9 h à 12 h lundi, mercredi et vendredi : 15 h à 18 h
St-Germain-le-Chatelet Dominique Ory <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 71 92 mairiesaintgermain@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 12 h mercredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30